

## **2020 04 03** Relance Maire sur insuffisance de son organisation face au covid-19

Madame la Maire,

En évitant de me répondre, vous avouez bien que **vosre fichier n'est pas à jour**, puisque vous n'osez pas répondre sans mentir à mes 4 questions :

1° Combien avez-vous reçu de réponses à votre mailing sur 800 adresses ?

2° Combien de numéros de téléphone (ou d'adresses de courriel) sur vos fiches vous permettent de relancer les réponses ?

3° Combien en avez-vous relancées ?

4° Votre équipe est-elle en nombre suffisant et organisée de façon telle que chaque personne vulnérable soit appelée chaque jour ?

**J'attends donc vos réponses à mes 4 questions : 3 nombres et un oui ou un non.** Ce qui devrait être simple et rapide puisque vous faites état d'une organisation qui remplirait parfaitement sa mission.

**Pire encore :** il y a maintenant une semaine, je terminais mon courriel qui vous était adressé ainsi qu'à **Monsieur Arnaud BRICHE**, votre Directeur Général des Services, en vous interrogeant sur un cas qui révèle l'insuffisance criante de votre surveillance à distance des personnes vulnérables :

*« ... une personne seule a été retrouvée morte trois jours après son décès dans son appartement à La Cerisaie : c'est un voisin bienveillant, constatant le débordement de sa boîte à lettres, qui a alerté le gardien. Faisait-elle partie de votre fichier ? Avez-vous la preuve que vous mainteniez le contact depuis votre initiative du 15 mars ? »*

Croyant encore à votre bonne volonté, malgré votre insuffisance d'organisation évidente, je m'imaginai alors que vous vous dépêcheriez, vous ou votre DGS, pour contacter le gardien de la résidence La Cerisaie où résident plus d'une centaine d'habitants dont plusieurs dizaines de personnes vulnérables, d'ailleurs très inégalement réparties selon les immeubles (11 immeubles de 4 étages avec au moins deux appartements par escalier). Et bien non ! **Vous n'avez même pas daigné vous informer auprès de ce gardien**, ce qui prouve, s'il en était encore besoin, votre obstination à en faire le moins possible tout en prétendant

faire le maximum. Je ne mets pas en cause ici votre dévouement personnel mais votre inaptitude, ainsi que celle de votre DGS, à mobiliser et à organiser vos effectifs -bénévoles compris- pour prévenir les dangers de la contagion mais aussi ceux du confinement qui renforce l'isolement et, partant, la vulnérabilité.

Une fois encore, je crois utile de vous citer la formule qui fonde mes alertes :

$$\text{risque(s)} = \text{aléa(s)} \times \text{vulnérabilité(s)}$$

En ne cherchant pas l'exhaustivité et l'exactitude pour votre fichier des personnes vulnérables, vous accroissez la vulnérabilité par défaut d'identification d'une personne vulnérable susceptible de faire l'objet d'une surveillance (connaître) ou d'une aide (agir).

En ne téléphonant pas CHAQUE JOUR à chaque personne vulnérable (y compris un voisin bienveillant en cas -rarissime- d'absence de téléphone ou de réponse téléphonique), vous accroissez le risque de dépasser un seuil à partir duquel le risque se réalise : **il s'agit ici de la mort, qu'elle soit ou non par infection par le Covid-19 puisque l'isolement renforce l'effet des comorbidités.**

**Je mets donc en copie Monsieur le Procureur de la République de Pontoise puisqu'il pourrait s'agir à Ecoeu de mise en danger d'autrui par défaut d'organisation de la surveillance requise par la situation.**

En effet, ne pas surveiller avec soin en diffusion de pandémie, ni aider comme il faut dès qu'il faut en période de confinement, aboutit inévitablement à accroître le risque de mortalité et d'encombrement des services d'urgence par accroissement des vulnérabilités inconnues ou non surveillées.

Pour faire simple, il ne suffit pas que quelques rares personnes de bonne volonté - dont vous êtes et je vous en sais gré - accompagnent, je vous cite, « *les séniors en course ou dans d'autres tâches administratives.* »

Il faut d'abord mettre à jour le fichier des personnes vulnérables, y compris avec un handicap permanent ou temporaire, ce que vous vous refusez à faire, même avec retard, à preuve votre refus de prendre contact avec le gardien de La Cerisaie qui pourrait vous en apprendre beaucoup : craignez-vous de constater vos insuffisances plus encore que d'y remédier ?

Il faut ensuite - y compris avec des bénévoles, dont je suis avec beaucoup d'autres - **mettre en place une surveillance quotidienne en réception** (un seul numéro de mobile ne suffit pas pour plus d'un millier de personnes !) **comme en émission d'appels** : quelques appels de temps à autre à quelques numéros ne suffisent pas non plus !

Cordialement,

**Jean-Claude MARCUS**

[j-c.marcus@orange.fr](mailto:j-c.marcus@orange.fr) 0681416798

Copie :

Procureur de la République de Pontoise

Préfecture covid19

DCL

DGS

Gendarmerie d'Ecouen